

## ◆ Définitions

- ◆ *Santé mentale dans le cadre des soins primaires* : soins psychiatriques curatifs et préventifs de base dispensés au point d'entrée dans le système de soins de santé. Ordinairement, ceci signifie que les soins sont dispensés par un non spécialiste qui peut orienter les cas complexes vers un professionnel de la santé mentale plus spécialisé.
- ◆ *Formation du personnel de soins primaires* : formation à l'intention des personnels de soins de santé primaires destinée à développer les connaissances et les compétences essentielles pour reconnaître et soigner les troubles mentaux et pour assurer leur prévention.

## ◆ Faits saillants

- ◆ 87% des pays englobant 97% de la population déclarent que les soins de santé mentale constituent une activité bien définie au niveau des soins de santé primaires.
- ◆ Cependant, 59% des pays seulement représentant 51% de la population disposent de moyens matériels pour traiter les troubles mentaux graves.
- ◆ L'existence de moyens matériels pour le traitement des troubles mentaux graves au niveau des soins primaires est variable. Des moyens existent dans 44,4% des pays de la Région de l'Asie du Sud-Est et dans plus de 65% des pays des Régions des Amériques et de l'Europe.
- ◆ Il existe des moyens de formation permanents à l'intention des personnels de santé mentale intervenant au niveau des soins primaires dans 59% des pays.

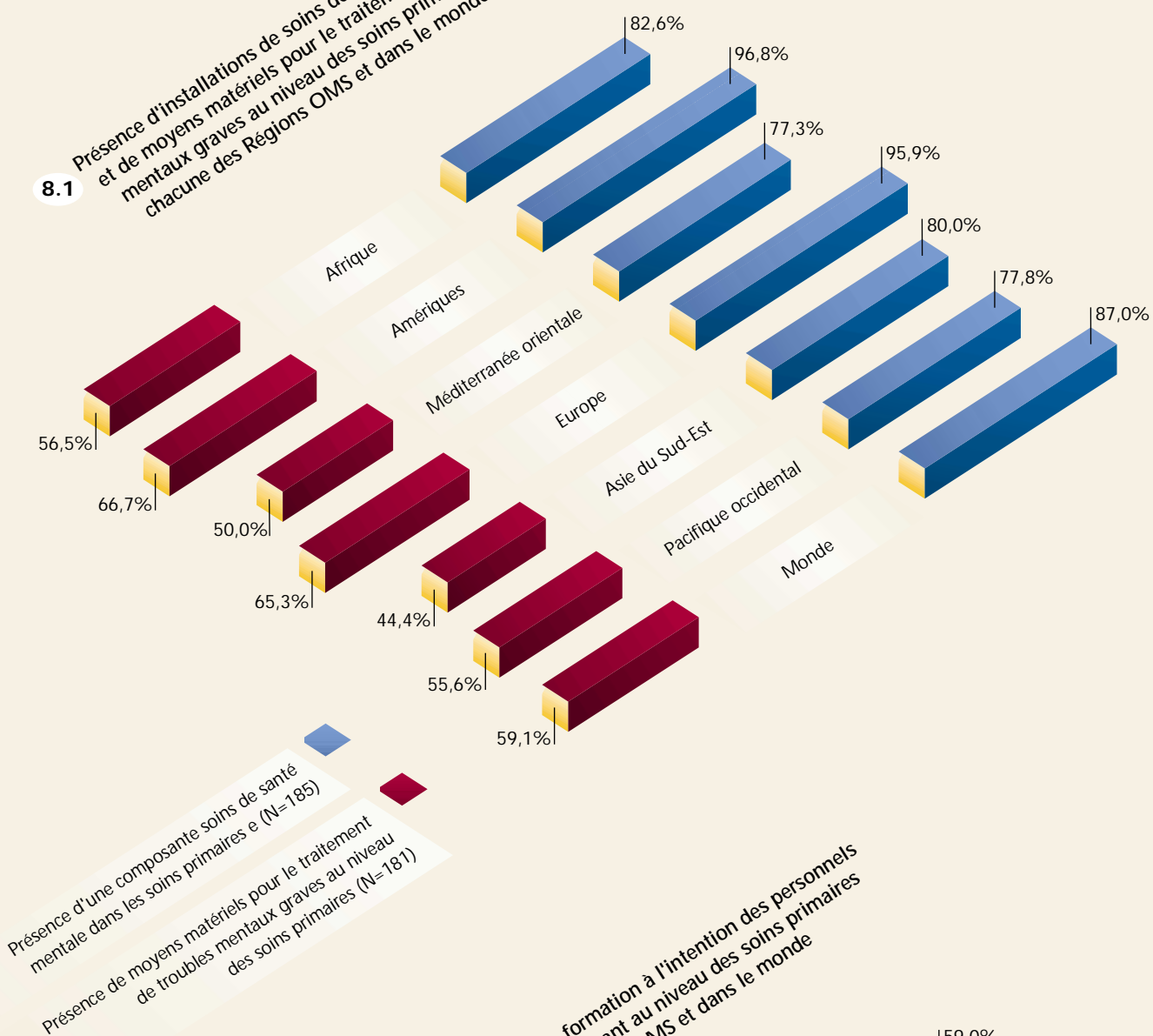
## ◆ Limites

- ◆ Bien qu'un grand nombre de pays aient déclaré que les soins de santé mentale constituaient une activité bien définie au niveau des soins primaires, la mise en oeuvre du principe sur le terrain est très variable. Souvent les moyens sont concentrés dans des zones précises où se déroulent des projets précis et ne sont pas répartis sur tout le territoire du pays.
- ◆ La formation varie également selon les pays : certains pays ont des programmes plus ciblés et organisés de manière régulière à l'intention de différents types de personnels, d'autres n'en ont pas. Cependant, les données ne donnent pas de précisions sur la qualité et le nombre de bénéficiaires des activités de formation.

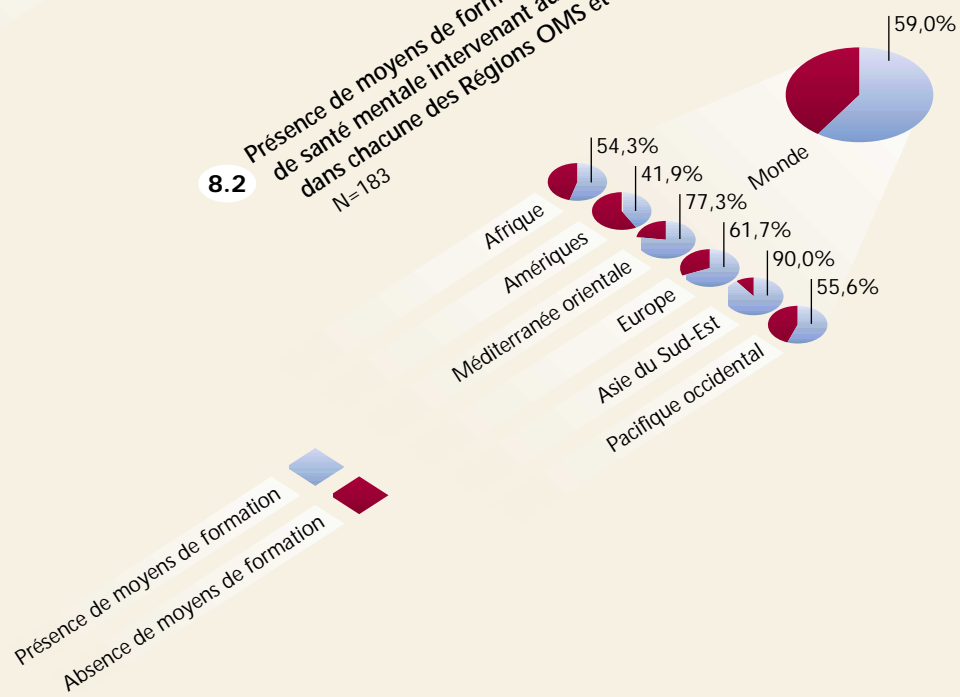
## ◆ Implications

- ◆ Étant donné qu'un fort pourcentage de malades, au niveau des soins de santé primaires, souffrent de troubles mentaux, il est très important que des soins de santé mentale soient disponibles dans ce cadre.
- ◆ L'intégration des soins de santé mentale dans les soins primaires est essentielle si l'on veut pouvoir étendre les services aux zones sous-desservies, à la fois dans les pays développés et en développement.
- ◆ Bien que la plupart des pays aient indiqué que les soins de santé mentale étaient dispensés au niveau des soins primaires, il faudrait maintenant déployer des efforts pour améliorer l'accessibilité de ces soins et faire en sorte que de plus larges zones puissent en disposer.
- ◆ Les moyens matériels permettant de soigner les troubles mentaux au niveau des soins de santé primaires devraient être améliorés.
- ◆ Lorsqu'une formation convenable est assurée, les taux de dépistage et de traitement des troubles mentaux courants au niveau des soins primaires peuvent être nettement augmentés.

**8.1** Présence d'installations de soins de santé mentale et de moyens matériels pour le traitement de troubles mentaux graves au niveau des soins primaires dans chacune des Régions OMS et dans le monde



**8.2** Présence de moyens de formation à l'intention des personnels de santé mentale intervenant au niveau des soins primaires dans chacune des Régions OMS et dans le monde



## ◆ Définitions

- ◆ *Lit en secteur psychiatrique* : dans un établissement, place couchée attribuée de manière continue, 24 heures par jour, à un malade souffrant de troubles psychiatriques. Ces lits se

trouvent dans les hôpitaux psychiatriques publics ou privés, les centres hospitaliers généraux et les hôpitaux pour enfants ou pour personnes âgées.

## ◆ Faits saillants

- ◆ Dans le monde, il y a en moyenne 4,36 lits en secteur psychiatrique pour 10 000 habitants (écart type 5,47, médiane 1,6).
- ◆ Le nombre de lits en secteur psychiatrique dans le monde s'élève à environ 1,85 million, 65% d'entre eux se trouvent dans des hôpitaux psychiatriques.
- ◆ Dans plus de 40% des pays englobant environ 65% de la population mondiale, il y a moins d'un lit en secteur psychiatrique pour 10 000 habitants.
- ◆ En ce qui concerne les lits en secteur psychiatrique, le chiffre moyen varie considérablement selon les Régions. Il n'est que de 0,57 pour 10 000 habitants dans la Région de l'Asie du Sud-Est contre 8,93 pour 10 000 habitants dans la Région européenne.
- ◆ Les médianes pour 10 000 habitants dans les Régions sont encore moins élevées : 0,33 dans la Région de l'Asie du Sud-Est, 0,34 dans la Région africaine, 0,79 dans la Région de la Méditerranée orientale, 0,98 dans la Région du Pacifique

occidental, 3,3 dans la Région des Amériques et 8,7 dans la Région européenne.

- ◆ Dans la Région africaine, il y a environ 41 236 lits en secteur psychiatrique pour 626 millions d'habitants. Il y a environ 689 642 lits en secteur psychiatrique pour 841 millions d'habitants dans la Région européenne.
- ◆ Le chiffre moyen et la médiane des lits en secteur psychiatrique pour 10 000 habitants dans les pays répartis par niveaux de revenu varient aussi. La moyenne et la médiane sont de 1,03 et de 0,24, respectivement, pour les pays à revenu faible, alors que ces chiffres sont de 9,48 et 8,7, respectivement, pour les pays à revenu élevé.
- ◆ La proportion de lits dans les hôpitaux psychiatriques est de loin supérieure à la proportion de lits dans les centres hospitaliers dans toutes les Régions. Il y a 84% de lits dans les hôpitaux psychiatriques dans la Région de l'Asie du Sud-Est contre 47,6% dans la Région des Amériques.

## ◆ Limites

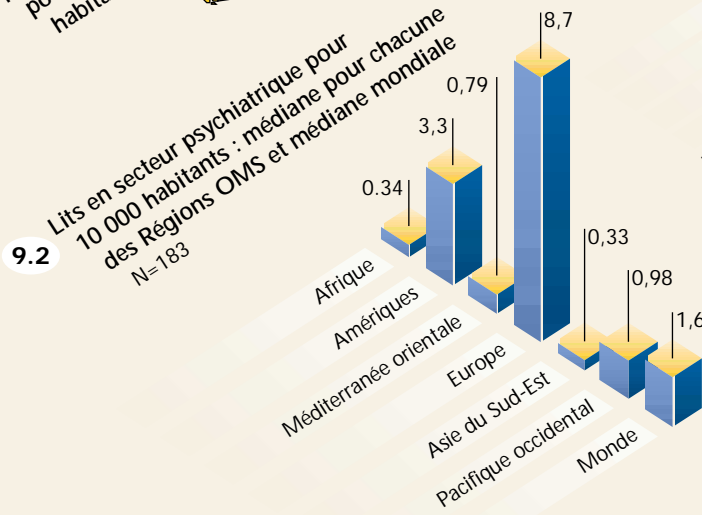
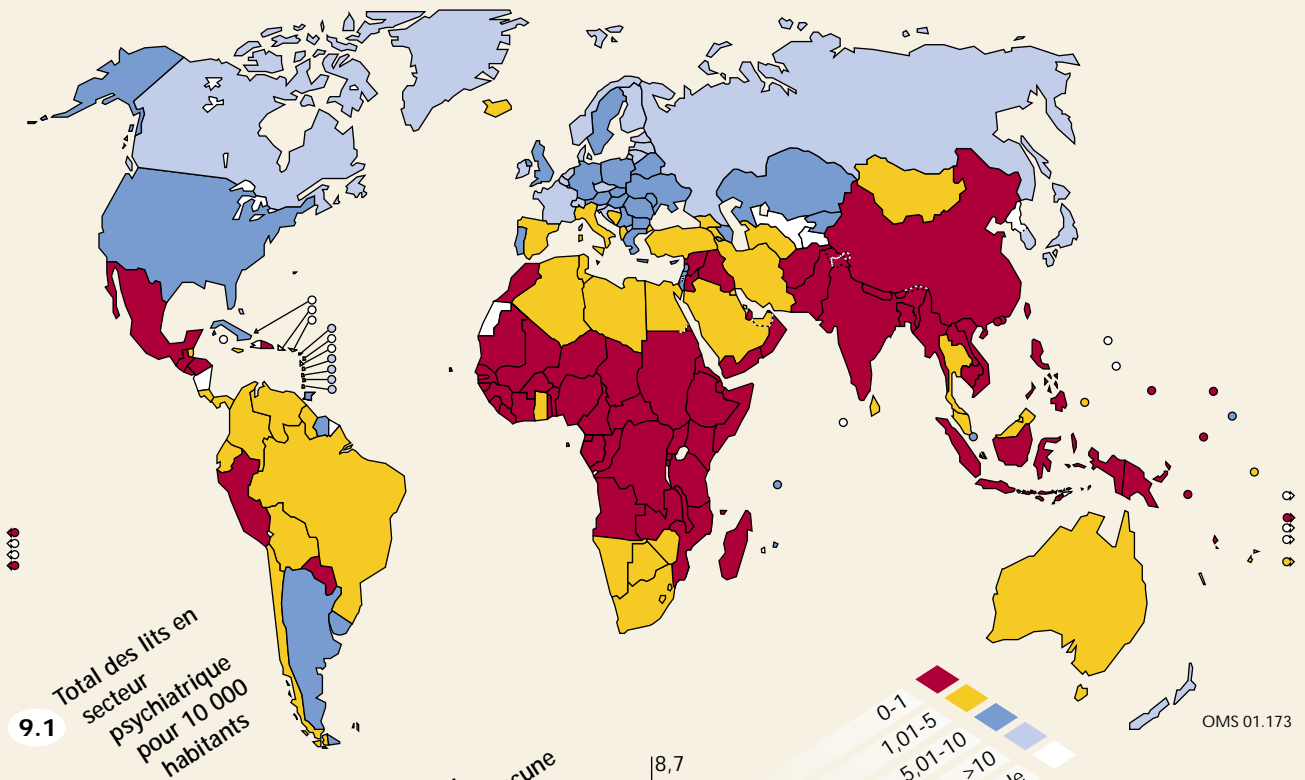
- ◆ Certains pays n'ont pas été en mesure de fournir des estimations du nombre de lits dans les établissements privés.
- ◆ La catégorie « autres lits » comporte les lits dans les établissements privés, les hôpitaux militaires, les hôpitaux spécialisés dans les soins à des populations particulières et les centres de réadaptation de longue durée.

- ◆ On ne dispose d'aucune information sur les lits attribués aux patients atteints de maladie chronique par rapport aux lits attribués aux patients atteints de maladie aiguë.

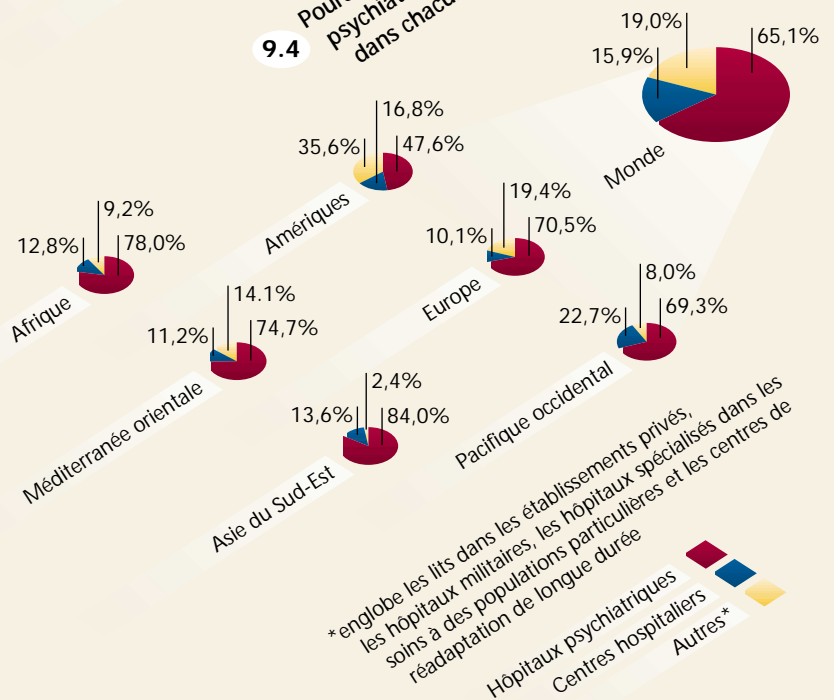
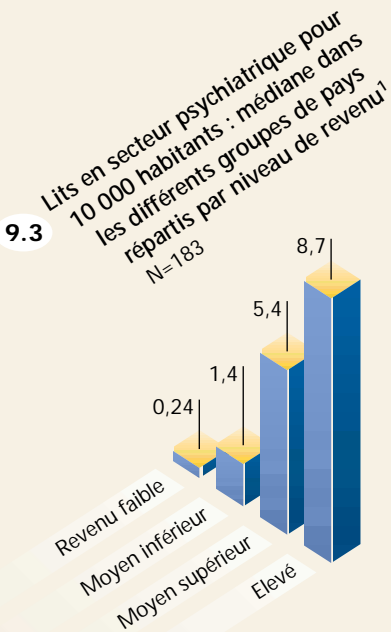
## ◆ Implications

- ◆ Quoique les hôpitaux psychiatriques dotés d'un grand nombre de lits ne soient pas souhaitables, il est indispensable que les hôpitaux psychiatriques disposent d'un nombre minimum de places permettant l'hospitalisation des malades qui ne peuvent pas être traités dans le cadre des soins à domicile.
- ◆ Globalement, le nombre de lits en secteur psychiatrique est insuffisant dans les pays en développement. Les lits disponibles se trouvent le plus souvent dans des hôpitaux psychiatriques. Les malades y séjournent dans des conditions qui laissent fortement à désirer.

- ◆ Les malades mentaux devraient être hospitalisés dans les centres hospitaliers et les structures de réadaptation de proximité et non dans des hôpitaux psychiatriques.
- ◆ Dans certains pays, étant donné le petit nombre de lits existants, de nouveaux services d'hospitalisation exclusivement destinés à la prise en charge des maladies mentales devraient être créés dans les centres hospitaliers. Ces nouveaux services, ainsi que les structures de proximité, devraient permettre d'abandonner le placement en établissement psychiatrique.



**9.4** Pourcentage (approximatif) de lits en secteur psychiatrique dans divers types d'établissements dans chacune des Régions OMS et dans le monde



<sup>1</sup> Voir page 41

## ◆ Définitions

- ◆ *Psychiatre* : médecin ayant suivi une spécialisation universitaire supérieure en psychiatrie d'au moins deux ans dans un établissement d'enseignement reconnu. Cette période de

spécialisation peut comporter une formation à l'une des branches de la psychiatrie.

## ◆ Faits saillants

- ◆ Dans le monde, il y a en moyenne 3,96 psychiatres pour 100 000 habitants (écart type 5,94, médiane 1,0).
- ◆ 52,7% des pays englobant 69,2% de la population mondiale ont accès à moins d'un psychiatre pour 100 000 habitants.
- ◆ Dans tous les pays de la Région de l'Asie du Sud-Est et près de 96% des pays de la Région africaine représentant 89% de la population, il y a moins d'un psychiatre pour 100 000 habitants.
- ◆ La répartition des psychiatres dans les Régions n'est pas uniforme. Le nombre médian de psychiatres pour 100 000 habi-

tants varie de 0,05 dans la Région africaine à 9,0 dans la Région européenne. Dans la Région africaine il y a 1195 psychiatres pour 626 millions de personnes, contre 77 242 psychiatres pour 841 millions de personnes dans la Région européenne.

- ◆ La distribution moyenne pour 100 000 habitants est de 0,06 dans les pays à revenu faible et de 9,0 dans les pays à revenu élevé.
- ◆ Même dans le groupe à revenu élevé, environ 26% des pays ont moins de 5 psychiatres pour 100 000 habitants.

## ◆ Limites

- ◆ Certains pays n'ont pas été en mesure de fournir des chiffres exacts pour ce qui concerne le nombre des psychiatres intervenant dans le secteur privé.
- ◆ Etant donné que dans certains pays les chiffres ont été fournis par l'association nationale des psychiatres, il est possible que les psychiatres n'appartenant pas à cette association n'aient pas été recensés.

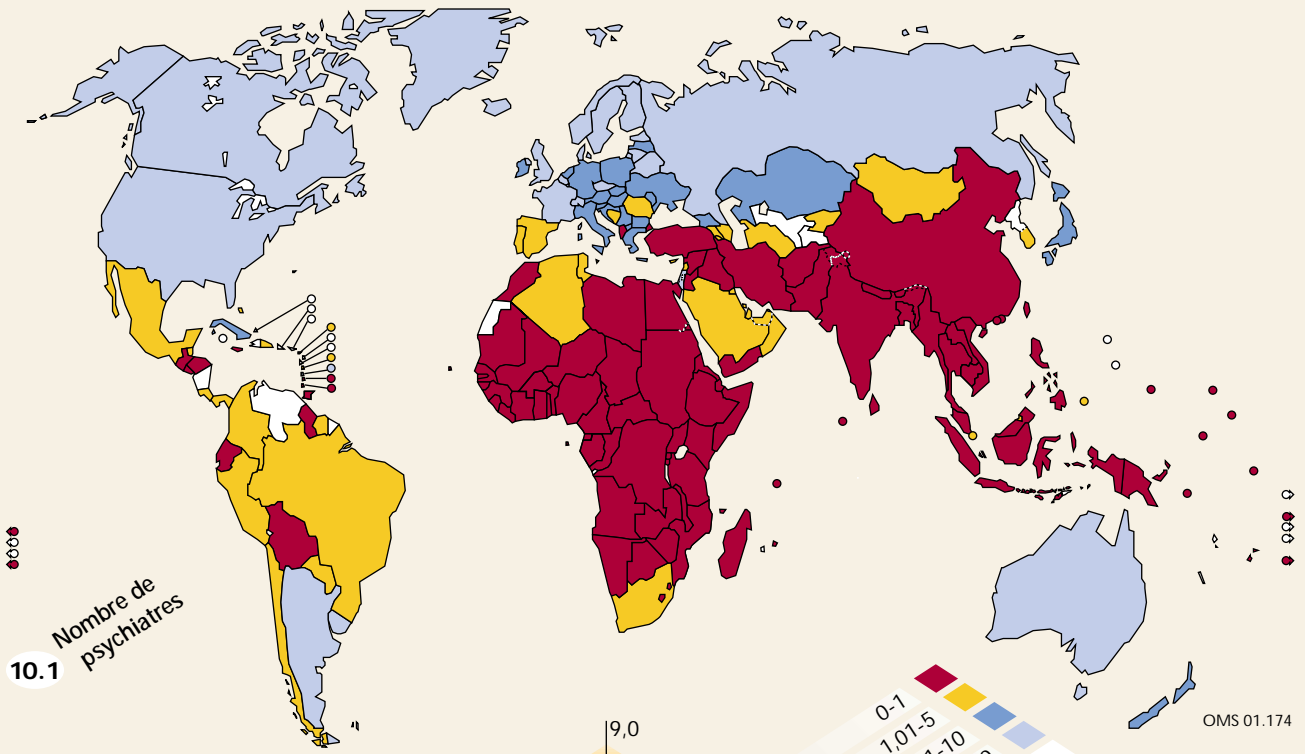
- ◆ Les psychiatres sont eux aussi répartis de manière très inégale sur le territoire des pays. La majorité d'entre eux sont concentrés en zone urbaine. Cette répartition accentue encore la disparité entre les zones quant aux possibilités d'avoir accès à un psychiatre, disparité plus forte que ne laisserait supposer l'examen des chiffres moyens.

## ◆ Implications

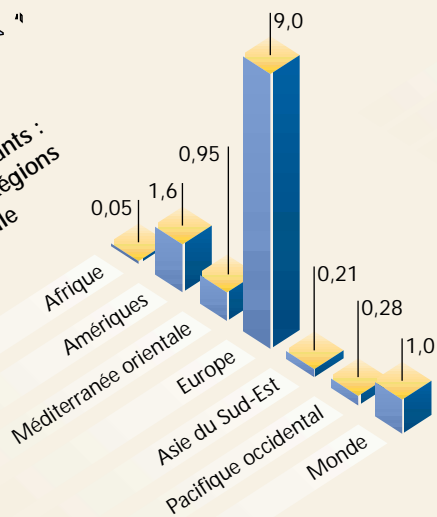
- ◆ Un psychiatre est un membre essentiel, souvent l'animateur de l'équipe de soins de santé mentale. La qualité des soins de santé mentale souffre lorsque les psychiatres sont en nombre insuffisant.
- ◆ Les psychiatres sont également essentiels pour former, aider et encadrer les dispensateurs de soins primaires intervenant dans le secteur de la santé mentale.
- ◆ Globalement, le nombre de psychiatres est tout à fait insuffisant, notamment dans les pays en développement et à revenu faible. Dans de nombreux pays, le manque de psychiatres

est dû non seulement à un manque de moyens de formation, mais aussi au faible rang de priorité accordé à cette spécialisation médicale et au peu d'attraction qu'elle exerce.

- ◆ Il est indispensable pour un grand nombre de pays en développement de déployer des efforts systématiques pour former des psychiatres et pour faire en sorte qu'ils ne quittent pas le pays.

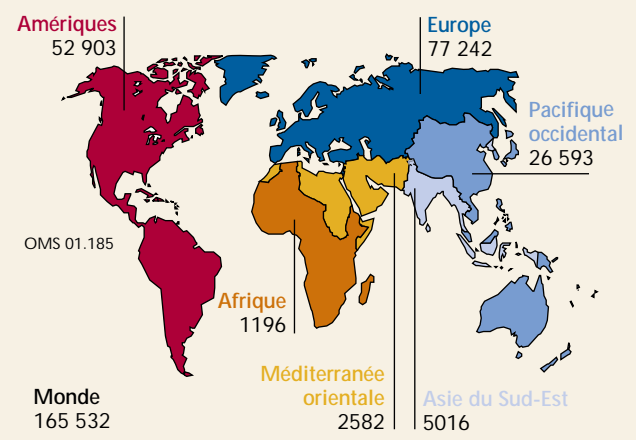
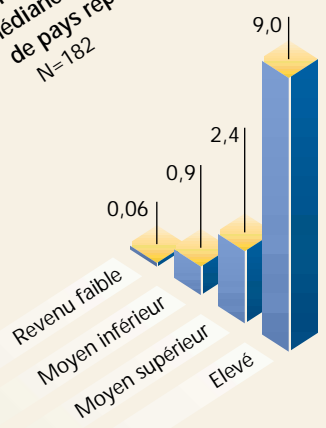


10.2 Psychiatres pour 100 000 habitants : médiane pour chacune des Régions OMS et médiane mondiale N=182



10.4 Nombre de psychiatres dans chacune des Régions OMS (évaluation approximative à partir des données fournies par 182 pays)

10.3 Psychiatres pour 100 000 habitants : médiane dans les différents groupes de pays répartis par niveau de revenu<sup>1</sup> N=182



<sup>1</sup> Voir page 41